



# Programme d'Action sur les Délinquants Extrémistes Violents Emprisonnés au Mali

Lacunes, Défis, et Plans d'Action pour la Réhabilitation  
et la Réinsertion des Délinquants Extrémistes Violents  
Emprisonnés au Mali

# À propos des Auteurs

## Centre international de lutte contre le terrorisme – La Haye (ICCT)

Le Centre international de lutte contre le terrorisme – La Haye (*The International Centre for Counter-Terrorism*, ICCT) est un groupe de réflexion et de conseil indépendant. Il fournit des conseils stratégiques multidisciplinaires, ainsi qu'un soutien pratique efficace en matière de Prévention et de promotion de l'État de droit, deux piliers essentiels d'une lutte efficace contre le terrorisme. Le travail de l'ICCT se concentre sur des thèmes à l'intersection de plusieurs domaines de réflexion et d'action : le combat contre l'extrémisme violent, les réponses du secteur de la justice pénale, ainsi que la question des Droits de l'Homme, en lien avec la lutte contre le terrorisme. Les projets de l'ICCT se concentrent essentiellement sur la lutte contre l'extrémisme violent, les combattants terroristes étrangers, la promotion de l'État de Droit, l'analyse, la réhabilitation et la réinsertion des extrémistes violents sur le plan national et régional, l'engagement de la société civile et la voix des victimes. Ils ont pour objectif d'identifier des approches innovatrices et globales afin de prévenir et de lutter contre le terrorisme. L'ICCT connecte les experts, les responsables politiques, les acteurs de la société civile et les professionnels de différents secteurs, en fournissant une plateforme participative et productive, des analyses pratiques et un échange d'expériences et d'expertise. À ce titre, l'ICCT joue un rôle essentiel au sein du réseau international de lutte contre le terrorisme.

## Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

En 1965, Les Nations Unies ont instauré l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (*United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute*, UNICRI) afin d'aider les pays du monde entier à prévenir la criminalité et à faciliter l'action de la Justice. Sa mission consiste à promouvoir la sécurité, servir la justice et consolider la paix, en faveur de l'État de droit et du développement durable.

L'UNICRI est chargé d'assister les organisations inter-gouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales dans la formulation et dans la mise en œuvre de politiques renforcées en matière de prévention du crime et de Justice.

L'Institut s'est spécialisé dans les domaines spécifiques de la prévention du crime, de la justice, de la gouvernance de la sécurité, de la lutte anti-terroriste et de la cohésion sociale.

L'objectif de l'UNICRI est de permettre une meilleure compréhension des problèmes liés à la criminalité afin de favoriser des systèmes judiciaires justes et efficaces, de soutenir le respect des normes internationales et des autres standards, et de faciliter la coopération internationale en matière d'application du droit international et de l'assistance judiciaire. Les programmes de l'UNICRI visent à promouvoir des approches holistiques, l'autosuffisance nationale et le développement de capacités institutionnelles. À ces fins, l'UNICRI se présente comme un interlocuteur unique qui offre un haut niveau d'expertise en matière de justice pénale et de prévention de la criminalité. Ses analyses approfondies, orientées vers l'action, garantissent une coopération technique efficace pour

faciliter le développement de programmes d'intervention concrets et taillés sur-mesure. La formation institutionnelle et professionnelle du personnel spécialisé fait partie intégrante des activités de l'UNICRI. L'institut sert de plate-forme de consultation et de coopération. Il joue le rôle de médiateur entre les différents partenaires et leur permet de relever des défis communs.

# Table des matières

Introduction	p. 5
Méthodologie	p. 6
Contexte	p. 7
Domaine d'action	
Sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien	p. 11
Prise en charge des délinquants extrémistes violents et évaluation des risques liés à leur incarcération	p. 13
<i>Empowerment</i> des leaders de la jeunesse	p. 16
Désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés	p. 18
Recommandations	p. 20

# Introduction

Au Mali, le violent conflit, qui a débuté en 2012, demeure complexe et fluctuant : parmi les partis impliqués figurent des organisations terroristes telles que Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQIM), le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Al Mourabitoune, Ansar Dine<sup>1</sup>, et le Front de libération du Macina (MLF) qui lui est rattaché. La situation politique malienne induit un nombre toujours croissant de détenus extrémistes. Il est donc important d'examiner les problèmes inhérents à ce phénomène : Comment faire face aux extrémistes violents lorsqu'ils sont en prison? Quels acteurs peuvent jouer un rôle pendant ce temps de détention? Considérant que la plupart des détenus finiront par être libérés, il est également important de prendre en considération les défis liés à leur réinsertion dans la société. Ce programme d'action entend aborder ces questions, en délimitant quatre domaines d'action qui méritent l'attention des acteurs nationaux et internationaux, afin de traiter efficacement les problèmes liés à la détention des délinquants extrémistes violents (DEV),

En août 2016, l'UNICRI a mené une mission d'évaluation au Mali afin de présenter son programme de Réhabilitation et de Réinsertion des délinquants extrémistes violents (R&R), élaboré dans le cadre de l'Équipe spéciale de la lutte contre le terrorisme des Nations Unies (*UN Counter-Terrorism Implementation Task Force* - CTITF). La présentation, qui était adressée aux principaux acteurs nationaux et internationaux, avait pour vocation d'assurer leur engagement<sup>ii</sup>. À partir de septembre 2016, l'ICCT et l'UNICRI ont uni leurs efforts en vue de la Réinsertion et à la Réhabilitation (R&R) des extrémistes violents au Mali. Ces deux institutions ont organisé conjointement trois formations: premièrement, une formation sur les aspects psychologiques de l'extrémisme violent, adressée au personnel pénitentiaire de la prison centrale de Bamako (décembre 2016); deuxièmement, une formation sur la radicalisation, destinée aux leaders religieux (avril 2017); et troisièmement, une formation sur l'évaluation des risques, avec un accent particulier sur l'extrémisme violent, pour le personnel de l'Administration pénitentiaire nationale (*Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education surveillée*, DNAPES - août 2017). Ces ateliers de formation ont été conçus en étroite collaboration avec les autorités nationales et les partenaires internationaux, tels que la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA / SAJP).

Grâce à ces missions d'évaluation et à ces ateliers de formation, et en étroite collaboration avec les différents partis impliqués sur le terrain, l'ICCT et l'UNICRI ont identifié quatre domaines d'action qui méritent l'attention des acteurs nationaux et internationaux, à savoir (1) la sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien, (2) la prise en charge des délinquants extrémistes violents et l'évaluation des risques liés à leur incarcération, (3) l'*empowerment* des leaders de la jeunesse, (4) le désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés lors, notamment, de temps d'échange et de parole en prison. Chacun de ces domaines sera ultérieurement approfondi, afin de mettre en avant les actions spécifiques qui permettront de favoriser le développement des compétences, d'intensifier la coopération et la coordination entre les institutions, de concevoir et mettre en œuvre un programme de R&R. Toutes ces actions s'appuient sur des recherches spécifiques qui garantissent leur pragmatisme et leur adéquation aux besoins locaux.

Ce programme d'action divise en trois chapitres principaux: le premier traite brièvement du contexte du conflit au Mali, ainsi que de certains problèmes liés aux DEV incarcérés dans ce pays. Le deuxième chapitre décrit les quatre domaines d'action précédemment cités et présente les activités proposées pour répondre aux préoccupations et aux besoins identifiés par l'ICCT et l'UNICRI. Enfin, le troisième chapitre, les *Projets*, présente les prochaines étapes du programme et formule des recommandations.

## Méthodologie

Le présent programme d'action résulte de l'analyse de la littérature existante sur la région malienne et sur le processus de radicalisation, combinée aux données recueillies lors des missions de recherche sur le terrain. La collecte de données primaires a été menée dans le cadre d'un projet de l'UNICRI intitulé «Renforcement des capacités nationales de réadaptation des délinquants extrémistes violents» et d'un projet de l'ICCT sur le «Développement et pilotage d'un cours de formation sur un seul pays mettant en oeuvre Mémoire de Rome du GCTF sur les bonnes pratiques de réadaptation et de réintégration», financés par le Département d'État des États-Unis. Les données primaires ont été recueillies au moyen d'entretiens non structurés avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux, des entretiens approfondis menés auprès de détenus accusés d'infractions liées au terrorisme et des notes de terrain prises par les chercheurs pendant leur séjour au Mali.

Ce programme d'action est fondé sur une base de données inédites recueillies par l'équipe de recherche ICCT-UNICRI sur une période d'un an. Les données comprennent des sources primaires, notamment des entretiens avec des délinquants accusés d'infractions terroristes, des chefs religieux, y compris des imams issus de régions éloignées, du personnel pénitentiaire et des fonctionnaires travaillant dans le domaine du terrorisme et de la radicalisation, ainsi que divers acteurs internationaux travaillant au Mali dont la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali), des ONG et des ambassades. En plus des données recueillies lors des entretiens, ce programme d'action s'appuie sur l'analyse de nombreux documents gouvernementaux et des orientations politiques de divers acteurs afin de créer un aperçu complet et actualisé de ce qui se passe au Mali et de ce qu'il sera nécessaire de mettre en oeuvre au cours des prochaines années.

# Contexte

Depuis 2012, un violent conflit oppresse le Mali. Les principaux groupes terroristes actifs dans le pays sont Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Al Mourabitoune, Ansar Dine<sup>iii</sup>, et le Front de Libération du Macina (MLF) qui lui est rattaché. En mars 2017, Ansar Dine, Al Mourabitoune, Katiba Ansar Dine Macina et AQIM ont annoncé leur alliance, sous la direction d'Ag Ghali.

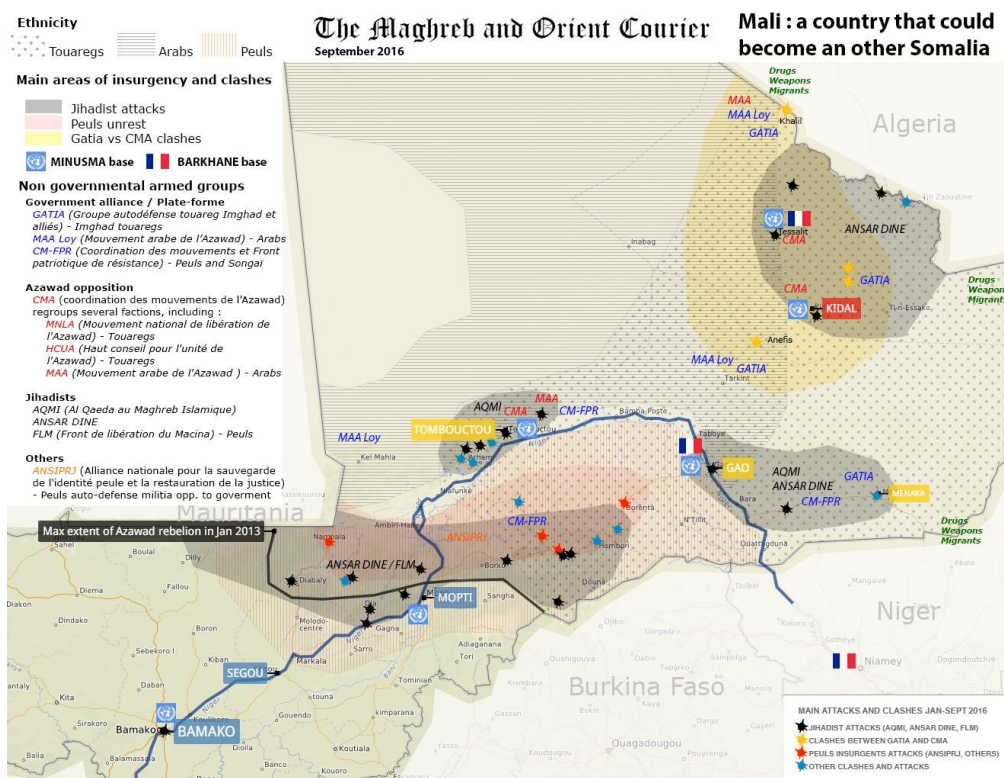


Figure 1 - Aperçu des différents acteurs impliqués dans le conflit

(source: Le Courrier du Maghreb et de l'Orient - 2016)

Le pays compte également plusieurs milices d'autodéfense et/ou pro-gouvernementales, dont certaines ont rejoint la «Plateforme», une coalition de mouvements engagés dans le processus de paix. Le GATIA (Groupe Autodéfense Touareg Imghad et Alliés), la CM-FPR (Coordination des Mouvements et Front Patriotique de Résistance, incluant Ganda Koy, Ganda Izo et FLN-Forces de libération des régions Nord du Mali), le MAA (Mouvement Arabe de l'Azawad), le MPSA (Mouvement Populaire pour le Salut de l'Azawad), le FPA (Front Populaire de l'Azawad) et le MDP (Mouvement pour la Défense de la Patrie) compte parmi les principaux acteurs de la Plateforme. La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) est principalement constituée du MNLA (Mouvement National pour la Libération de l'Azawad), du HCUIA (Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad), d'une aile du MAA, de la CPA (Coalition du Peuple pour l'Azawad) et d'une section du CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Front Patriotique de Résistance).

## Développements récents

Les acteurs impliqués lors de la mission d'évaluation et lors des activités inhérentes au projets de l'ICCT / UNICRI ont permis d'identifier l'un des problèmes majeurs et impérieux au Mali: la question du retour des combattants terroristes étrangers. Cela apparaît d'autant plus évident lorsque l'on examine les origines de l'instabilité dans la région malienne. Le conflit a débuté en 2012, en raison du retour des milices armées après la guerre en Libye et la défaite de Kadhafi. Renforcés par les arsenaux libyens et maliens, les séparatistes Touaregs ont pu s'opposer à l'armée malienne dans le nord du pays. Pendant ce temps, les groupes djihadistes, revenant de la guerre civile algérienne, ont établi leurs bases dans la région<sup>iv</sup>.

Étant donné que des organisations telles que Al-Qaïda prospèrent dans des zones non-gouvernementales instables, il semble évident que le retour des combattants terroristes étrangers se poursuivra aussi longtemps que la situation dans le nord du Mali demeurera inchangée<sup>v</sup>. Il est nécessaire de prolonger nos efforts afin de s'assurer que des lois appropriées soient mises en place, que les capacités des différents acteurs soient renforcées et que des approches institutionnelles solides soient instaurées pour mener à bien l'ensemble des interventions correctionnelles et de réinsertion/réhabilitation au Mali et dans la région du Sahel. Il faudra également analyser notre approche des problèmes liés aux non-combattants, aux femmes et aux familles qui accompagnent les *Foreign Fighters*.

Par ailleurs, le Mali souffre des multiples collusions entre le terrorisme et le crime organisé. Les groupes terroristes locaux et régionaux sont impliqués dans différentes formes de trafics, en particulier dans le trafic illicite de migrants et dans le trafic de stupéfiants<sup>vi</sup>. Parallèlement, les groupes criminels ont placé d'énormes sommes d'argent dans le nord du pays grâce au trafic de drogues et d'armes, à la contrebande de migrants et à la traite des personnes en Méditerranée<sup>vii</sup>. Ce problème est d'autant plus difficile à résoudre qu'il est étroitement lié à l'économie informelle qui caractérise de la culture et les coutumes de cette région: des villages entiers dépendent des réseaux de contrebande qui y sont installés depuis des siècles<sup>viii</sup>. La complexité de cette situation est illustrée par la figure 2.



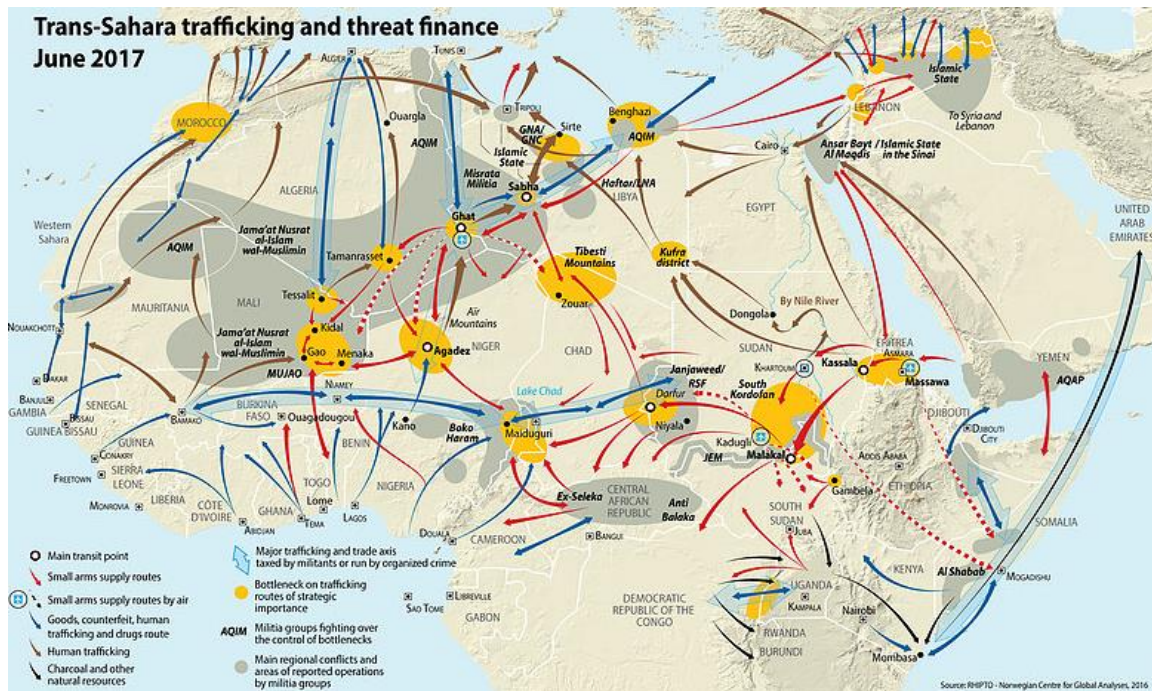


Figure 2 - Commerce illégal transsaharien

(source: RHIPTO - Norwegian Center for Global Analyses - 2017)

La complexité du conflit au Mali est donc intrinsèquement liée à l'histoire de sa région. En 2013, lors de l'opération « Serval », la France s'implique dans le conflit. Cette même année, le conseil de sécurité des Nations unies autorise l'instauration de la mission internationale de maintien de la paix, la MINUSMA, qui est encore active au Mali. En 2014, la France déploie l'opération « Barkhane » au Tchad, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger. Plus récemment, la réunion du G5 au Sahel en juillet 2017, permet d'envisager la création d'une force régionale de lutte contre le terrorisme.

Depuis le début du conflit, de nombreuses personnes ont été arrêtées et accusées de terrorisme, dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, mis en oeuvre aussi bien par les autorités nationales que par les partenaires internationaux. Selon le Département d'État américain, environ 500 individus ont été arrêtés en 2015 dans le cadre de ce conflit<sup>x</sup>. En mai 2016, on signalait déjà 103 personnes arrêtées pour terrorisme depuis le début de l'année<sup>xi</sup>. Dans le cadre juridique malien, les infractions et les sanctions liées au terrorisme sont définies par la loi n. 08-025 du 23 juillet 2008, tandis que la loi n. 062 du 30 décembre 2010 définit la lutte contre le financement du terrorisme. La loi n. 016 du 21 mai 2013 modifie la durée de la garde à vue et d'autres procédures pour des soupçons d'actes terroristes. Au Mali, le Pôle Judiciaire Spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, institution créée *ad hoc* en 2013, traite les crimes transnationaux et/ou liés au terrorisme. Malgré la création de ce pôle judiciaire spécialisé, la Justice malienne peine à offrir des procédures judiciaires adéquates. Des centaines de détenus, en détention provisoire, sont en attente de procès, ce qui entraîne une surpopulation carcérale<sup>xii</sup>. Les principaux défis du système judiciaire sont : le manque de formation dans les techniques d'enquête, le manque d'expérience dans les procès<sup>xiii</sup> contre le terrorisme, ainsi que le manque de ressources financières et humaines et les difficultés à collecter des preuves dans les zones de conflit.

Comme l'a signalé le Département d'Etat américain en 2015, le Mali est dépourvu d'une stratégie globale de lutte contre l'extrémisme violent (*Counter Violent Extremism, CVE*), même si des efforts sont déployés pour discréditer les idéologies violentes et augmenter la cohésion sociale. Le ministère des Affaires Religieuses et de la Foi, par exemple, travaille avec de nombreuses associations religieuses pour promouvoir le dialogue et s'opposer à la radicalisation, et ce, en dépit des complications dues au manque de contrôle gouvernemental sur le nord du Mali<sup>xiv</sup>. Enfin, ce ministère a mis en place une action intra-ministérielle visant à élaborer une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme.

## Domaines d'Action

Ce programme identifie quatre principaux domaines cibles pour les actions à venir, à savoir (1) la sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien, (2) la prise en charge des délinquants extrémistes violents et l'évaluation des risques liés à leur incarcération, (3) l'*empowerment* des leaders de la jeunesse, (4) le désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés lors, notamment, de temps d'échange et de parole en prison. Pour chacun de ces domaines, la présente étude exposera une brève description de la situation actuelle, puis elle identifiera concrètement les principaux points d'ancrage locaux. Enfin, elle présentera des recommandations concernant l'implication des ressources humaines et matérielles. Ces recommandations s'inscrivent plus largement dans la stratégie politique de la région du Sahel, telle qu'établie par — entre-autres — la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies; le Plan d'action de l'ONU pour la lutte contre l'extrémisme violent; les objectifs stratégiques du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (*Global Counterterrorism Forum, GCTF*) tels que définis dans le *Mémoire* de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale; les cinq secteurs prioritaires du Groupe de travail sur le Sahel du GCTF; la Stratégie conjointe du Département d'État et de l'USAID de lutte contre l'extrémisme violent; l'Initiative stratégique régionale (*Regional Strategic Initiative, RSI*) du Département d'État des États-Unis, en particulier la lutte contre les réfugiés terroristes; le Partenariat Transsaharien contre le terrorisme (*Trans-Sahara Counterterrorism Partnership, TSCTP*), une stratégie diversifiée et pluriannuelle, mise en œuvre conjointement par le gouvernement, l'USAID et le Département de la Défense (*Department of Defense, DoD*) des États-Unis; la stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel du Service européen pour l'action extérieure et la stratégie de lutte contre le terrorisme de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ce programme d'action considère que l'entraide judiciaire dans le domaine des opérations de renseignement, d'enquête, de poursuite et de lutte contre le terrorisme est une nécessité absolue

pour combler le déficit et les disparités entre les organismes impliqués au Mali, tant sur le plan national qu'international.

Les activités proposées ci-dessous pour répondre aux quatre domaines cibles sont organisées suivant quatre objectifs stratégiques. Le premier objectif stratégique consiste à renforcer les capacités de la justice pénale malienne grâce à une formation dans le contexte pénitentiaire malien. Le deuxième objectif stratégique est d'établir des réseaux et de favoriser la coopération inter-institutions. Le troisième objectif vise à concevoir et à institutionnaliser le programme de réadaptation et de réinsertion (R&R) au Mali. Enfin, l'ICCT et l'UNICRI préconisent une approche axée sur la recherche qui intègre une composante de recherche dans toutes les activités proposées, afin de renforcer une approche factuelle et concrète, et ainsi, permettre un suivi et une évaluation efficaces de chacune des actions.

Domaines Clés	Sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien	Prise en charge des DEV et évaluation des risques liés à leur incarcération	Empowerment des leaders de la jeunesse	Désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés, lors de temps d'échange et de parole en prison
Priorités stratégiques				
Renforcement des capacités	X	X	X	X
coopération inter-institutions	X		X	X
R&R programme	X	X	X	X
Recherches	X	X		X

*Table 1 - Domaines clés et priorités stratégiques*

## 1. Sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien

### Situation actuelle

Depuis 2012, le Mali subit un climat d'insécurité sans précédent, qui a eu pour conséquence l'occupation de régions du Nord par divers groupes extrémistes violents. Avec le soutien de l'opération Serval et de l'opération Barkhane, de nombreuses personnes ont été arrêtées dans le Nord du Mali puis ont été transportées à Bamako pour être jugées. La détention préventive pour des infractions liées au terrorisme est habituellement effectuée à Bamako ou à Koulikoro. La Direction de l'Administration Pénitentiaire du Mali reconnaît la nécessité de former le personnel pénitentiaire pour lutter contre les délinquants extrémistes violents en prison, et ainsi empêcher les processus ultérieurs de radicalisation.

### Lacunes

Les responsables de la conception et de la mise en œuvre des programmes de réhabilitation des extrémistes violents sont dépourvus d'une vision et d'une compréhension globale de la question des

extrémismes violents et du processus de radicalisation au Mali. Plus précisément, il est nécessaire d'identifier et de déjouer les facteurs qui contribuent à la radicalisation, en particulier d'un point de vue psychologique: pourquoi les individus deviennent-ils vulnérables aux récits extrémistes? Quelles circonstances spécifiques influencent le processus de radicalisation? Quel est le rôle du contexte carcéral? Il faut insister sur le manque de données scientifiques, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des facteurs incitatifs et l'efficacité des initiatives de réhabilitation. La compréhension globale de l'extrémisme violent concerne non seulement les responsables de la mise en œuvre et de la conception des programmes de réhabilitation, mais également le personnel pénitentiaire en contact direct avec les DEV.

L'ICCT et l'UNICRI ont déjà commencé à former le personnel pénitentiaire afin de le sensibiliser à son rôle dans le processus de réhabilitation. Parallèlement, il ne faut pas sous-évaluer le fait que les gardiens sont constamment exposés à des facteurs psychologiques et sociologiques identiques à ceux qui ont porté les DEV à leur radicalisation. Le personnel pénitentiaire pourrait donc également devenir vulnérable.

### **Activités en cours**

L'ICCT et l'UNICRI, avec le soutien de la MINUSMA/JCS, ont organisé les formations suivantes:

- une formation psychologique pour le personnel pénitentiaire chargé des CEV dans la prison centrale de Bamako (Bamako, 7 - 9 décembre 2016);
- une formation pour les responsables religieux afin de discuter des facteurs qui conduisent à la radicalisation (Bamako, avril 2017);
- une formation sur évaluation des risques en lien notamment avec l'extrémisme violent pour le personnel de l'Administration pénitentiaire nationale (, 8-10 août 2017).

En outre, de décembre 2016 à mars 2017, un psychiatre local a fourni des conseils psychologiques aux DEV et au personnel pénitentiaire dans la prison centrale de Bamako.

### **Recommandations**

Il ne faut pas se limiter à renforcer les connaissances et les capacités du personnel pénitentiaire. L'une des clefs d'un plan de réhabilitation et de réinsertion efficace consiste en la mise en place de normes et de bonnes pratiques dans les prisons. Les droits de l'homme doivent être protégés; il faut mettre en place une base juridique claire et un cadre procédural efficace. Le milieu carcéral doit être un lieu sûr et structuré, où le rôle et les responsabilités de chacun des acteurs — institutions, agences, personnel pénitentiaire et prisonniers — sont clairement définis<sup>xv</sup>. Ce n'est qu'avec ces bases solides qu'il sera possible d'instaurer une politique de réhabilitation et de réinsertion judiciaire forte.

Premièrement, l'UNICRI et l'ICCT recommandent d'organiser une formation spécifique pour le personnel pénitentiaire en mettant l'accent sur les bonnes pratiques et les normes éthiques en prison, en se basant sur le Mémoire de Rome et des Règles de Mandela.

Deuxièmement, les décideurs de niveau intermédiaire et supérieur au sein du ministère de la Justice, devraient recevoir une formation sur les facteurs de radicalisation en général et sur leurs effets en milieu carcéral en particulier.

Troisièmement, afin de renforcer la coopération entre l'appareil judiciaire et ceux qui doivent mettre en œuvre leurs décisions, il faudrait organiser une session de formation conjointe, qui réunisse des représentants du parquet, des juges et du personnel pénitentiaire pour explorer les possibilités d'une meilleure coopération.

Enfin, les forces de police et militaires qui effectuent des arrestations de terroristes présumés bénéficieront d'une formation sur la collecte de preuves, qui sont des éléments essentiels à la constitution des dossiers judiciaires. Cela facilitera également le travail d'enquête du Pôle Judiciaire Spécialisé dans la Lutte Contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale.

### **Points d'ancrage locaux**

Les participants aux sessions de formation de décembre 2016 et d'août 2017 soulignent avec force que le renforcement des capacités dans le domaine de la coopération juridique et judiciaire est urgent. Il s'agit de l'une des plus importantes priorités pour les pays de la région dans les secteurs liés à la lutte contre le terrorisme. Les participants affirment également que les soutiens, financier et technique, sont essentiels pour mettre en œuvre efficacement ces activités. En outre, ils réitèrent que tout travail de sensibilisation aux problèmes liés à l'extrémisme violent, à ses causes et à ses conséquences dans le contexte malien, doit s'appuyer et intégrer les connaissances déjà recueillies par des acteurs tels que l'ICCT et l'UNICRI, ainsi que MINUSMA/Droits de l'homme, MINUSMA/Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP), la DNAPES et les différents acteurs nationaux et internationaux.

## **2. Prise en charge des délinquants extrémistes violents et évaluation des risques liés à leur incarcération**

### **Situation actuelle**

Le système pénitentiaire malien manque de procédures normalisées pour déterminer le niveau de radicalisation des DEV, et d'évaluation des risques inhérents. Pour autant, chaque détenu entrant est évalué sur la base de la charge, du dossier et suivant l'appréciation des acteurs clés du système pénitentiaire (y compris le directeur, le responsable de la sécurité, les travailleurs sociaux et, le cas échéant, un médecin).

Selon les partis impliqués tant au niveau des décideurs politiques que selon les responsables de la mise en œuvre des procédures, le processus que les DEV expérimentent, depuis le début de leur incarcération jusqu'à leur libération, requiert des améliorations fondamentales à différents stades. La figure ci-dessous donne un aperçu de la procédure de prise en charge et d'évaluation des risques dans la prison principale de Bamako, la Maison Central d'Arrêt (MCA), et illustre les procédures standard actuelles. L'illustration ci-dessous représente également les défis auxquels le personnel pénitentiaire est confronté pour chaque phase du processus.

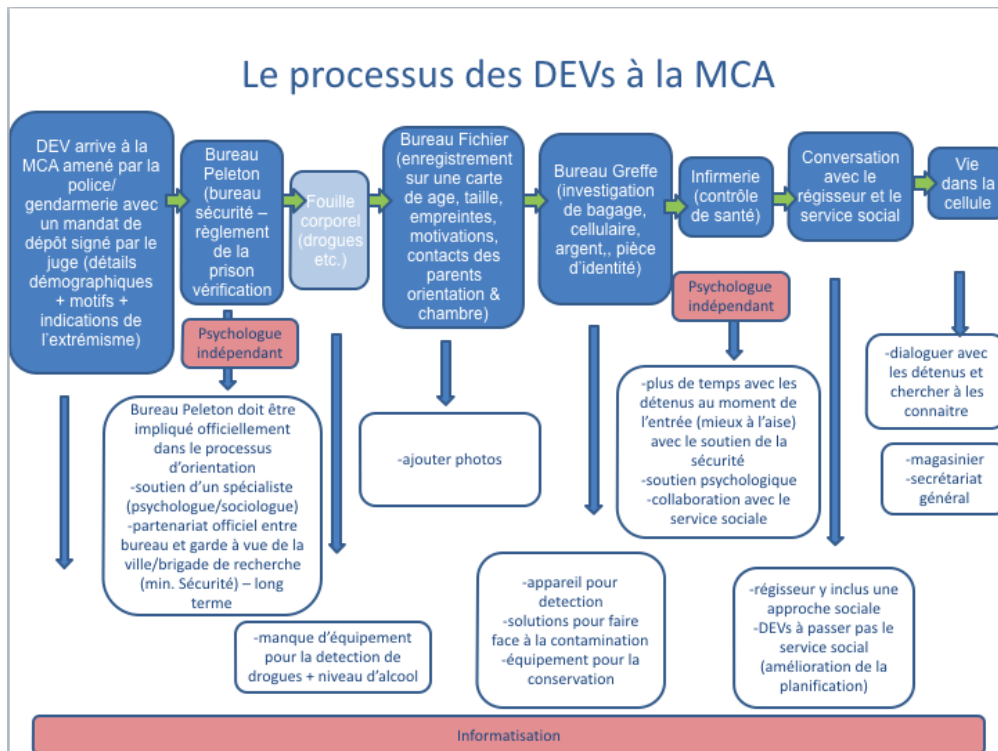


Figure 3 – Processus de prise en charge et d'évaluation des risques dans la MCA

(source: données collectées et analysées durant les sessions de formation organisées par l'UNICRI et l'ICCT)

### Lacunes

Il est d'une importance vitale de commencer le processus d'incarcération de tout détenu, en particulier des DEV, avec des procédures d'admission et d'évaluation des risques appropriées, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les autorités pénitentiaires doivent évaluer le degré de radicalisation d'un individu afin de déterminer le risque potentiel qu'il représente à l'égard des autres prisonniers, du personnel pénitentiaire et de la société en général. Enfin, le résultat de l'évaluation des risques devra constituer le point de départ d'une stratégie d'intervention ciblée et permettre d'identifier les « accroches » de futures interventions. Dans le contexte de l'extrémisme violent, le 'risque' se définit comme la probabilité qu'un individu donné s'engage dans une idéologie violente et soit prêt à agir en son nom (commettre des actes de violence de son propre chef, aider à planifier les dits actes ou recruter des individus dans les rangs d'une organisation extrémiste).

L'évaluation de ce risque revêt une importance considérable et peut servir plusieurs objectifs importants. Par exemple, les individus qui sont arrêtés pour suspicion de terrorisme doivent être classés de manière appropriée à la fois en regard du risque de sécurité qu'ils représentent et de la façon dont ils devront être pris en charge en prison (par exemple, avec qui devront-ils être placés en milieu carcéral). Les décisions de libération devraient également se fonder sur la détermination du risque qu'une personne donnée posera lors de sa réintégration dans la société. À cette fin, il est nécessaire d'examiner les outils d'évaluation des risques utilisés actuellement dans les centres de détention. En outre, il faut sélectionner une méthodologie appropriée et adaptée au contexte local. Cela devra inclure l'élaboration d'indicateurs de risque pertinents par le personnel pénitentiaire et

les psychologues - ainsi qu'une procédure qui détermine la manière dont les interventions découleront des résultats de l'évaluation des risques.

### **Activités en cours**

En août 2017, à Bamako, L'ICCT et l'UNICRI ont organisé une formation de prise en charge et d'évaluation des risques pour le personnel pénitentiaire chargé des DEV dans la Prison centrale de Bamako (MCA). Cette formation a réuni le personnel pénitentiaire de la MCA et de la prison de Koulikouro ainsi que des membres du pouvoir judiciaire affectés spécifiquement à la gestion des DEV. Pour cela, L'ICCT et l'UNICRI se sont basés sur des sessions de formation antérieures réalisées par le Bureau international des Stupéfiants et de l'application de la Loi du Département d'Etat américain (*Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, INL*), qui a organisé deux sessions de formation sur la classification de sécurité, qui incluaient le classement des détenus et des établissements pénitentiaires. Ces formations se sont concentrées sur la production de formulaires simples qui permettent une évaluation des informations basiques qu'il est possible de recueillir sur chaque détenu.

### **Recommandations**

L'évaluation des risques implique un processus dynamique strictement lié au contexte et à l'environnement spécifiques dans lesquels l'outil est administré. En fait, un outil d'évaluation des risques doit tenir compte des aspects contextuels, des facteurs socio-politiques, ainsi que des éléments historiques et comportementaux. Les données recueillies par l'ICCT, l'UNICRI, l'INL et d'autres acteurs du secteur pénitentiaire malien devraient être consolidés, en étroite collaboration avec l'Administration pénitentiaire nationale (DNAPES) pour concevoir et mettre en œuvre un outil d'évaluation des risques adapté au contexte pénitentiaire malien.

En outre, le personnel pénitentiaire devrait bénéficier des compétences et des connaissances nécessaires, afin d'administrer et de bénéficier de la mise en œuvre de cet outil d'évaluation. Ce processus de renforcement des capacités réduirait le stress potentiel et les frustrations que génère la tâche complexe qui consiste à évaluer les risques de radicalisation. Il pourrait être renforcé par une procédure de vérification pour renforcer ultérieurement le cycle.

### **Points d'ancrage locaux**

Les capacités du personnel pénitentiaire peuvent être renforcées de deux façons: premièrement, par l'augmentation du nombre d'employés; deuxièmement par l'acquisition de connaissances spécialisées sur l'évaluation des risques liés à l'extrémisme violent. La DNAPES a déjà exprimé son intérêt à renforcer les capacités de son personnel dans l'évaluation des risques. En réponse, en août 2017, l'ICCT et l'UNICRI ont organisé un premier atelier de prise en charge et d'évaluation des risques auprès du personnel de la DNAPES. Au cours des sessions de formation précédentes, le personnel pénitentiaire, les décideurs et les leaders religieux ont tous été invités à identifier les indicateurs de l'extrémisme violent au sein des prisons maliennes: ces données ont servi de base de travail lors de l'atelier d'évaluation des risques. L'objectif de cet atelier était d'adapter au contexte malien les méthodes existantes d'évaluation des risques. Les questions de l'évaluation des risques en lien avec l'extrémisme violent et de l'identification des risques de radicalisation sont complexes et

multidimensionnelles. Il est donc nécessaire d'instaurer une formation continue et le renforcement des capacités qui s'appuieront sur des disciplines et secteurs variés.

### 3. L'empowerment des leaders de la jeunesse

#### Situation actuelle

La jeunesse constitue un acteur crucial à prendre en considération lorsqu'on parle d'extrémisme violent, à la fois en tant que victimes et en tant qu'auteurs. De plus en plus, des groupes terroristes enrôlent de jeunes individus à différents niveaux et dans différentes régions: comme le taux de jeunesse est élevé en Afrique, et compte tenu des importants facteurs conjoncturels, les jeunes africains sont exposés à une situation de vulnérabilité grave<sup>xvi</sup>.

Les dirigeants de la jeunesse jouent un rôle important dans la société malienne. Leur engagement à diffuser un message tolérant et pacifique est essentiel pour prévenir et stopper la radicalisation dans le pays. Le Ministère des Affaires religieuses et de la Foi a été chargé de travailler avec le Haut Conseil islamique ainsi qu'avec toutes les organisations religieuses du pays pour promouvoir le dialogue et un message religieux pacifique parmi les jeunes du pays. Le rôle clé du Ministère des Affaires religieuses est conforté par sa récente nomination au rang de *leader* du groupe de travail interministériel chargé d'élaborer une stratégie nationale pour contrer et prévenir l'extrémisme.

#### Lacunes

Bien que le Ministère des Affaires religieuses et de la Foi consacre des efforts considérables pour renforcer la coordination entre les *leaders* locaux de la jeunesse, certains défis, soulevés lors des précédents ateliers, doivent encore être relevés. En raison du conflit dans le nord du pays, il demeure difficile d'empêcher les imams radicalisés locaux de diffuser des messages qui alimentent le discours de l'extrémisme violent. À cet égard, il serait utile d'instaurer un mécanisme national de coordination. Par ailleurs, les dirigeants religieux modérés manquent de connaissances au sujet de l'extrémisme violent : comment l'identifier ou comment d'exploiter des technologies innovante (c'est-à-dire les réseaux sociaux) pour diffuser leur message positif / constructif parmi les jeunes générations.

Plus précisément, dans le milieu carcéral, où un nombre considérable de DEV sont âgés de moins de trente ans, les principaux acteurs signalent que le manque de connaissance des langues locales constitue un obstacle pour le personnel pénitentiaire. Cette ignorance l'empêche de surveiller de manière adéquate les discours religieux et d'évaluer le contenu des services religieux dispensés en prison. De nombreux détenus accusés de crimes liés au terrorisme proviennent des régions rurales du nord du Mali. Ils parlent souvent des dialectes d'origine ethnique et géographique différentes. Par conséquent, le personnel pénitentiaire, requiert des cours de langue pour tous les intervenants en milieu carcéral ainsi que la mise en oeuvre de procédures d'évaluation efficaces, en étroite collaboration avec le Ministère des affaires religieuses et de la Foi: ces mesures permettront un suivi efficace des communications.



## **Activités en cours**

L'ICCT et l'UNICRI sont en contact avec le Mercy Corps et Think Peace Mali, deux ONG qui ont fait des recherches considérables dans le domaine de la jeunesse et de son engagement dans des groupes armés, rebelles, non-gouvernementaux et terroristes. Par ailleurs, l'ICCT et l'UNICRI sont liés à l'Université des Nations Unies (*United Nations University, UNU*), qui entreprend actuellement des recherches sur les enfants et la violence extrême, suivant une approche qualitative et quantitative dans différents pays, dont le Mali. Une fois rassemblées, toutes ces données fournissent des informations essentielles sur la façon dont les jeunes sont recrutés ou décident de s'engager dans des groupes violents (extrémistes). Enfin, l'ICCT et l'UNICRI sont en contact avec l'ambassade du Royaume des Pays-Bas à Bamako, qui a lancé une initiative d'*empowerment* des jeunes, dans le but de renforcer l'engagement des jeunes dans la vie politique et le processus décisionnel au niveau municipal.

## **Recommandations**

La radicalisation des jeunes représente un défi important au sein du plan de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent (*Preventing and Countering Violent Extremism, PVE/CVE*). Les jeunes sont soumis à l'influence d'un large éventail de facteurs incitatifs, de la quête de sens, aux dynamiques politiques ou aux nécessités économiques. En même temps, les jeunes *leaders* peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention et la lutte contre la radicalisation, s'ils sont dotés des outils et du soutien nécessaires.

Avec le soutien d'experts qualifiés et l'approbation des autorités locales et nationales, les jeunes *leaders* peuvent développer et diffuser des informations adéquates et du matériel de sensibilisation destinés au jeune public. En outre, l'engagement des jeunes dans la politique et la diffusion d'un message religieux pacifique peuvent fournir des exemples concrets de voies alternatives pour les individus à risque de radicalisation.

## **Points d'ancrages locaux**

Les efforts d'autonomisation des jeunes devraient s'adapter aux besoins et à la situation spécifique étudiés par Mercy Corps et Think Peace Mali. Par ailleurs, les initiatives et les projets actuels, tels que l'initiative promue par l'ambassade du Royaume des Pays-Bas à Bamako, devront servir de base au développement de nouvelles actions, afin de maximiser les efforts et de minimiser les doubles emplois. En outre, Le Ministère des Affaires Religieuses et de la Foi a instauré un plan d'action complet et multi-sectoriel pour empêcher la radicalisation au Mali : il constitue un exemple ultérieur de point d'ancrage locale efficace qui place les jeunes au coeur du projet. Il se divise en cinq axes stratégiques, à savoir: une sensibilisation accrue; la promotion d'un dialogue intra-religieux; la formation et la consolidation des capacités des acteurs clés; le renforcement de la cohésion sociale nationale; et enfin, des efforts de recherche, de suivi et d'évaluation afin d'assurer l'efficacité du projet.

Le plan d'action répond pleinement aux besoins identifiés au Mali et requiert des soutiens en matière d'expertise, de personnel expérimenté et de ressources financières adéquates. Par conséquent, l'analyse et le plan d'action élaborés par le Ministère des Affaires Religieuses et de la Foi

constituent le meilleur point de départ pour élaborer des stratégies pour lutter contre l'extrémisme violent et définir le rôle des *leaders* de la jeunesse à cet égard.

#### 4. Le désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés lors de temps d'échange et de parole en prison

##### **Situation actuelle**

D'une manière générale, les terroristes mis en accusation au Mali sont incarcérés dans la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) ou dans la prison de Koulikoro. La MCA abrite environ 1500 détenus, dont environ 3,5% de DEV, à savoir des détenus qui ont été incarcérés en raison de charges liées au terrorisme et qui, soit ont été reconnus coupables (la minorité), soit sont encore en détention provisoire<sup>xvii</sup>. Depuis décembre 2016, dans la MCA, le personnel de l'ICCT et de l'UNICRI effectue des entretiens approfondis avec ces détenus pour identifier et évaluer les modèles de radicalisation avant l'incarcération et les risques de radicalisation dans le milieu carcéral. Cette enquête a permis de conclure que beaucoup de DEV sont incarcérés à des milliers de kilomètres de leurs familles et de leurs communautés et que, par conséquent, la majorité d'entre eux ne reçoivent pas de visiteurs. Cet aspect est crucial: les familles, les pairs et les communautés jouent un rôle fondamental dans le processus de réadaptation et leur soutien est essentiel pour la phase de réintégration afin d'éviter la stigmatisation et de prévenir la récidive.

##### **Lacunes**

Les entretiens avec les détenus témoignent du manque d'activités ciblées pour les DEV et/ou les détenus accusés de terrorisme en détention provisoire. En ce qui concerne la vie quotidienne en prison, les détenus soulignent unanimement le manque total d'activité, de formation ou d'occupation, ce qui génère un sentiment d'ennui, de négligence, d'inutilité et des dépressions. Lorsqu'on les interroge sur leur routine quotidienne, tous les participants à l'enquête décrivent une variation autour activités suivantes: dormir, se réveiller, manger, prier, se laver, écouter de la radio, se promener et - en fonction de la disponibilité des livres - un peu de lecture. Les détenus interrogés n'ont pas accès à la mosquée mais ils prient dans leur cellule et certains d'entre-eux reçoivent, sur demande, des livres en Français provenant d'entités religieuses. Certains des détenus interrogés soulignent avec force qu'ils manquent d'espace pour tout type d'activité physique (ex: marche, course, etc.).

Puisque tous les DEV (soupçonnés) sont incarcérés ensemble, dans des cellules de 3 à 5 personnes, les établissements pénitentiaires présentent une grande variété d'origines ethniques. La majorité des détenus proviennent du Nord du Mali, donc leurs familles et membres de leur communauté sont souvent incapables de leur rendre visite. L'organisation de temps de parole avec des dirigeants ou des représentants de la communauté permettrait de mettre l'accent sur la réconciliation, l'instauration de buts communs et la construction de la vie future des détenus, après la prison. Comme l'a souligné l'une des personnes interrogées, ces séances seraient bénéfiques pour maintenir et/ou améliorer les relations avec les familles et les communautés d'origine, combler le fossé entre les groupes ethniques et religieux et réduire le risque de récidive. Le personnel pénitentiaire et les responsables politiques ont confirmé ces constatations durant la mission d'évaluation.

## **Activités actuelles**

L'ICCT et l'UNICRI souhaitent mener une première session de dialogue pour les DEV à Bamako - visant spécifiquement à instaurer un dialogue avec les *leaders* communautaires dans un environnement sécurisé et comprenant la participation active des détenus accusés de crimes liés au terrorisme. Cette première session devrait se dérouler fin 2017 et, en cas de succès, elle permettra d'élaborer des recommandations à l'attention des autorités pénitentiaires pour intégrer ces activités dans la gestion quotidienne des délinquants extrémistes violents.

## **Recommandations**

Le désengagement des individus incarcéré et suspectés de terrorisme nécessite une approche à plusieurs niveaux, visant à lutter contre la radicalisation en milieu pénitentiaire et à prévenir la récidive après la libération. Plusieurs études et documents stratégiques soulignent l'importance de la promotion des compétences des détenus afin de favoriser leur retour dans la société. Comme le souligne le Mémoire de Rome: « Pour se réinsérer avec succès dans la société, il est d'une importance primordiale que le détenu soit employable et capable de subvenir aux besoins de sa famille. L'emploi peut réduire la nécessité de se joindre de nouveau à un groupe terroriste et l'attrait d'une telle option, ce qui facilite la réinsertion de l'ancien détenu dans la société. » En plus de la formation professionnelle des détenus, l'engagement communautaire représente un outil essentiel et une stratégie solide pour favoriser la cohésion sociale et prévenir la radicalisation.

La mise en œuvre de formations professionnelles constitue une composante essentielle d'un régime pénitentiaire axé sur la réinsertion. Il est nécessaire de proposer une formation professionnelle aux DEV en fonction des disponibilités et des ressources de la prison, et conformément aux règles de sécurité, notamment pour les populations carcérales à risque. Il est possible d'organiser, par exemple, des ateliers de couture, de menuiserie, des formations en mécanique ou des ateliers agricoles si des terrains sont disponibles. La formation professionnelle permettrait d'inclure la participation, potentiellement fructueuse, des ONG et des représentants de la société civile dans le processus de réadaptation et de réinsertion sociale.

Pour préparer la phase de réinsertion, tant pour le bien des détenus que pour le bien des communautés locales, il serait bénéfique de renforcer l'implication des représentants de la communauté dans les débats et les discussions en prison, sous la supervision d'experts spécialement formés, parallèlement au renforcement des compétences professionnelles pour améliorer les possibilités d'emploi après la libération.

## **Points d'ancrages locaux**

L'administration pénitentiaire nationale a souvent exprimé son intérêt pour le développement de formations professionnelles ciblées, qui se basent sur l'évaluation des besoins et des talents des détenus, et qui, grâce à l'acquisition de compétences en prison (dans un environnement approprié et sécurisé) et à un mécanisme de suivi, assurent la pérennité des individus hors de la prison.

En outre, plusieurs ONG et autorités nationales ont promu des débats et des discussions afin de diffuser un message pacifique: leur expérience et leur expertise peuvent être importées dans le milieu carcéral avec le soutien d'experts spécialisés. Compte tenu du grand nombre d'acteurs travaillant dans le secteur du PVE/CVE dans le pays et dans la région, il serait nécessaire d'améliorer la coordination et la coopération afin d'augmenter l'efficacité des projets.

## Recommandations

En se basant sur l'identification des quatre domaines cibles et sur l'analyse de la situation actuelle, des lacunes, des activités en cours et des objectifs locaux, il est possible de décrire clairement les activités qui répondent aux priorités stratégiques énoncées dans l'introduction, c'est-à-dire, le renforcement des capacités, la coopération inter-institutions, l'élaboration d'un cadre de réadaptation et de réinsertion (R&R) et l'établissement d'une base de recherche solide qui permette une prise de décision fondée sur des données probantes dans le cadre de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en prison.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu schématique des activités en cours et à venir. Il définit clairement le domaine cible et les priorités stratégiques dont elles dépendent. En tant que tel, ce tableau constitue un aperçu rapide des recommandations à suivre. Il peut servir de source d'inspiration pour les différents acteurs qui cherchent à jouer un rôle dans la lutte contre l'extrémisme violent dans les prisons maliennes.

Domaines Clés	Sensibilisation aux causes et aux conséquences de l'extrémisme violent dans le contexte malien	Développement de procédures solides d'évaluation et d'admission des DEV	Empowerment des leaders de la jeunesse	Désengagement des DEV grâce à la formation professionnelle et l'implication des communautés, lors de temps d'échange et de parole en prison
Priorités stratégiques				
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations pour le personnel pénitentiaire</li> <li>- Développement de modules de formation fondé sur des preuves matérielles et la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir des critères d'évaluation grâce</li> <li>- Formation du personnel pénitentiaire dans l'évaluation des risques individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer et former plus de leaders de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Générer du personnel plus qualifié pour former</li> <li>- Générer des moyens financiers</li> <li>- Former les formateurs de détenus (Training of trainers - ToT)</li> </ul>
coopération inter-institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Combiner le renseignement inter-institutions pour créer une procédure solide d'évaluation des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aligner les efforts inter-institutions pour renforcer la coordination entre les leaders de la jeunesse (y compris les chefs religieux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage d'expérience entre les agences pour concevoir et développer des formations</li> <li>- Générer des moyens financiers</li> <li>- Engendrer la coopération et des moyens financiers pour assurer la durabilité après la libération</li> </ul>
R&R programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de stratégies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des facteurs de risque pour déterminer ose concentrer au niveau individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager auprès des jeunes leaders pour accroître</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer les compétences à la communauté locale</li> <li>- Engager la communauté locale dans la formation des VEO</li> </ul>
Recherches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens et groupes de discussion avec les acteurs concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interviews avec les VEO</li> <li>- Interviews avec les contacts des VEO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interviews avec les leaders de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interviews avec les entrepreneurs locaux</li> <li>- Évaluer les intérêts et les compétences professionnelles des détenus</li> </ul>

Table 2 - Recommandations en fonction des domaines clés et des priorités stratégiques

## **Programme d'Action sur les Délinquants Extrémistes Violents Emprisonnés au Mali**

*Lacunes, Défis, et Plans d'Action pour la Réhabilitation et la Réinsertion des Délinquants Extrémistes Violents Emprisonnés au Mali*

### **Liesbeth van der Heide**

Liesbeth van der Heide est chercheur et conférencière à l'*Institute of Security and Global Affairs (ISGA)*, de l'Université de Leiden depuis 2011. Elle travaille également comme chercheur au Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT), où elle coordonne les activités de l'ICCT dans le champ de lutte contre le terrorisme en prison. Ce projet se concentre sur les prisons en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est et comprend la mise en œuvre de mesures d'évaluation des menaces et des risques pour identifier et évaluer l'extrémisme violent.

Ses domaines d'intérêt sont: le terrorisme et la stabilité au Sahel (Mali); le recoupement et la fusion des mouvements jihadistes (non) violents, séparatistes et rebelles; la (dé)radicalisation et réinsertion; et un contre-terrorisme efficace. Elle coordonne actuellement un projet de recherche de deux ans pour le National Coordinator for Counter-Terrorism and Security (NCTV) qui interroge l'efficacité de la réinsertion des terroristes aux Pays-Bas.

---

### **Elena Dal Santo**

Membre de l'UNICRI, Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, depuis 2012, Elena Dal Santo a participé à plusieurs projets consacrés à la sécurité urbaine, au lien entre trafic illicite et terrorisme, et à la réhabilitation et réinsertion des détenus extrémistes violents. Depuis 2014, elle est également doctorante en sciences politiques à l'Université de Gênes et prépare une thèse portant sur l'analyse du processus de radicalisation en Italie.

### Contact ICCT

Zeestraat 100  
2518 AD The Hague  
The Netherlands  
T +31 (0)70 763 0050

W [www.icct.nl](http://www.icct.nl)

E [info@icct.nl](mailto:info@icct.nl)

### Contact UNICRI

Viale Maestri del Lavoro 10  
10127 Torino - Italy  
T +39 011-6537 111 / F +39  
011-6313 368

W <http://unicri.it/>

E [publicinfo@unicri.it](mailto:publicinfo@unicri.it)

### Avertissements

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies ou des organisations auxquelles les auteurs sont affiliés.

Le texte peut être cité ou reproduit sans autorisations sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de l'UNICRI: Viale Maestri del Lavoro, 10, 10127 Turin, Italie.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

### Pour citer

ICCT et UNICRI, "Programme d'Action sur les Délinquants Extrémistes Violents Emprisonnés au Mali: Lacunes, Défis, et Plans d'Action pour la Réhabilitation et la Réinsertion des Délinquants Extrémistes Violents Emprisonnés au Mali", 2017.

# Notes de bas de page

---

- <sup>i</sup> Sergei Boeke et Antonin Tisseron, 'Mali's Long Road Ahead', *The RUSI Journal*, 159:5 (2014), p. 33
- <sup>ii</sup> L'UNICRI a rencontré le Ministère de la justice et des droits de l'homme, le Ministère des affaires religieuses et de la foi, la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education surveillée (DNAPES), le Directeur de la Prison centrale de Bamako et le Directeur du Centre de détention féminin de Bollé, MINUSMA, UNODC, UNPOL, PNUD.
- <sup>iii</sup> Sergei Boeke et Antonin Tisseron, 'Mali's Long Road Ahead', *The RUSI Journal*, 159:5 (2014), p. 33
- <sup>iv</sup> Bruce Whitehouse et Francesco Strazzari, 'Introduction: Rethinking Challenges to State Sovereignty in Mali and Northwest Africa', *African Security*, 8:4 (2015),p. 216
- <sup>v</sup> Jessica M. Huckabey, 'Al Qaeda in Mali: The Defection Connections', *Orbis* 57:3 (2013), p. 470
- <sup>vi</sup> Jessica M. Huckabey, 'Al Qaeda in Mali: The Defection Connections', *Orbis* 57:3 (2013), p. 470
- <sup>vii</sup> Bruce Whitehouse et Francesco Strazzari, 'Introduction: Rethinking Challenges to State Sovereignty in Mali and Northwest Africa', *African Security*, 8:4 (2015),p. 216
- <sup>viii</sup> Jessica M. Huckabey, 'Al Qaeda in Mali: The Defection Connections', *Orbis* 57:3 (2013), p. 470
- <sup>ix</sup> Bruce Whitehouse et Francesco Strazzari, 'Introduction: Rethinking Challenges to State Sovereignty in Mali and Northwest Africa', *African Security*, 8:4 (2015),p. 216
- <sup>x</sup> <https://www.state.gov/documents/organization/252915.pdf><https://www.state.gov/documents/organization/252915.pdf>
- <sup>xi</sup> <https://www.amnesty.org/en/countries/africa/mali/report-mali/><https://www.amnesty.org/en/countries/africa/mali/report-mali/>
- <sup>xii</sup> <https://www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/mali> - [c4aad](https://www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/mali#c4aad)<https://www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/mali#c4aad>
- <sup>xiii</sup> <https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2015/257514.htm><https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2015/257514.htm>
- <sup>xiv</sup> <https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2015/257514.htm><https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2015/257514.htm>
- <sup>xv</sup> Global Counter Terrorism Forum (2012), 'Rome Memorandum on Good practices for Rehabilitation and Reintegration of Violent Extremist Offenders', Conducted on 20<sup>th</sup> April 2017, through <https://www.thegctf.org/Portals/1/Documents/Framework%20Documents/A/GCTF-Rome-Memorandum-ENG.pdf>
- <sup>xvi</sup> Raeesah Cassim Cachalia, Uyo Salifu et Irene Ndung'u, 'The dynamics of youth radicalisation in Africa reviewing the current evidence', ISS paper 296, August 2016
- <sup>xvii</sup> Le chiffre est en constante évolution. Ce pourcentage représente la moyenne des VEO dans la MCA pendant la période de mise en œuvre du projet UNICRI / ICCT (août 2016 à août 2017)